

JUILLET
2018

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr



DOSSIER

BUDGET : bilan & perspectives

P. 06

NOTRE MÉTHODE

Concertation & Ambitions

P. 04



LA NOUVELLE ÉQUIPE EN IMAGES...



Raphaël
BERNARDIN
Maire



Henri Claude
CHABOT
1^{er} Adjoint à
l'administration
générale



Maxime
COUPEY
2^e Adjoint à
l'aménagement
urbain et cohésion
territoriale



Marie-Aude
JEANJEAN
3^e Adjoint à la
cohésion sociale
et aux solidarités



André
SIMON
4^e Adjoint au
rayonnement
sportif



Nadia
OULD AMER
5^e Adjoint au
rayonnement
culturel



Christian
RIGAL
6^e Adjoint au cadre
de vie, développement
durable, transition
écologique et
transports



Laurence
BLANC
7^e Adjoint à la
réussite scolaire et
à la coordination
enfance



Andrée
GINOUX
8^e Adjoint au commerce,
à l'artisanat et
industrie, l'agriculture
et à l'animation
commerciale



Laurence
SENEGAS
Conseillère
Municipale
déléguée à la
communication
et transformation
numérique



Alain
OURLIAC
Conseiller
Municipal délégué
aux travaux
et bâtiments
communaux



Marie-Claude
DRABEK
Conseillère
Municipale
déléguée aux
aînés



Benoît
ALBAGNAC
Conseiller
Municipal
délégué aux
transports



Hanane
MAALLEM
Conseillère
Municipale
déléguée scolaire
élémentaire



Stéphane
BERGONNIER
Conseiller
Municipal délégué
aux manifestations
officielles et devoir
de mémoire et
festivités



NOTRE MÉTHODE

- p.4 La concertation
- p.5 Ambitions 2022



DOSSIER

- p.6 BUDGET : bilan & perspectives



ENFANCE & JEUNESSE

- p.8 Retour sur les Assises de la Jeunesse
- p.8 La semaine de 4 jours entre en action
- p.9 Quand les enfants de l'école Henri Matisse prennent le microphone...



TRAVAUX & CADRE DE VIE

- p.10 L'Arçonnerie se refait une beauté
- p.10 Un réseau d'assainissement flambant neuf aux Patriquets
- p.10 Participez à la révision du PLU
- p.10 Projets en cours de réalisation et à venir



CULTURE ET SPORTS

- p.12 Résultats foot
- p.12 Un athlète Sulpicien vice-champion de France
- p.12 Trois jeunes tennismen au sommet de la Ligue Occitanie
- p.13 Mettre la culture à la portée de tous !
- p.13 Envie de faire un plouf ?



ENTREPRISE / ÉCONOMIE

- p.14 Nos commerces nous tiennent à cœur
- p.14 Ils s'installent chez nous



ÉCOLOGIE / TRANSPORT

- p.15 Montez à bord du Sulpicien !



SOLIDARITÉ

- p.16 Focus sur l'EHPAD



VIVRE ENSEMBLE

- p.17 Gare à la fourrière
- p.17 Partez en vacances l'esprit léger
- p.17 Soyons respectueux les uns des autres



BRÈVES

- p.18



EXPRESSION POLITIQUE

- p.19



#MONÉTÉÀSTSUL'

- p.20

ÉDITO



« Je suis très heureux d'introduire ce premier numéro du bulletin municipal, aux couleurs de notre nouvelle équipe. Au-delà des informations relatives à notre commune, je profite de cette occasion pour vous partager un bilan des six premiers mois passés à la tête de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Ce premier semestre de mandature nous a permis de poser les fondations de notre programme.

Durant la campagne électorale, vous le savez, nous avons déjà amorcé un dialogue avec la Communauté de Communes TARN-AGOUT. Institution incontournable pour le développement de notre commune, il nous a paru fondamental de retrouver rapidement un rôle en son sein. Pour ce faire, nous avons besoin de la confiance de la majorité du Conseil communautaire. C'est chose faite, je les en remercie. Dorénavant, cette position nous permet de participer concrètement aux projets essentiels du territoire.

Fidèles à nos engagements, l'ensemble de nos élus ont à cœur d'être présents quotidiennement à vos côtés, de tisser des liens forts avec les citoyens, entreprises, commerçants de la ville, sans oublier le milieu associatif sportif et culturel.

Depuis le début de notre mandature, nous nous déplaçons sur la majorité des événements et manifestations de la ville. Je citerai en exemple, puisqu'elle est d'actualité, la Coupe du Monde de football, que nous avons adoré suivre avec vous !

Enfin il était primordial, pour nous, de travailler dans la concertation citoyenne et de réussir à recréer ce lien avec nos habitants cher à nos yeux. Au cours des 6 mois que nous venons de passer, nous avons organisé plus de 10 réunions publiques sur différents sujets : travaux, voiries, propreté dans la ville, transport public... avec un temps fort, les Assises de la Jeunesse (voir l'article p. 8). Vous écouter, échanger ensemble avant d'agir nous permet d'acter des décisions co-construites, dans le sens de la cohésion citoyenne et territoriale.

Nous savons que vos attentes sont grandes. J'ai eu l'occasion de croiser un certain nombre d'entre vous s'impatientant de voir changer les choses. Je tiens à les rassurer. Nous avons voulu prendre le temps de la concertation avant de passer à l'action. Notre ville mérite de se développer sur des fondations solides et durables. Vous allez voir les résultats de nos efforts dès le 2^e semestre 2018, je m'y engage.

D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture et surtout une belle saison estivale. Excellentes vacances et rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble l'aventure Saint-Sulpicienne. »

Raphaël BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président Communauté de Communes TARN-AGOUT



PLUS LOIN

À la rencontre des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, les élus tiennent, en mairie, une permanence ouverte à tous les citoyens. Vous avez une question, une réclamation, une demande, une proposition ?

Les élus sont à votre écoute !

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05 63 40 22 07 ou adresser un mail à : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr.



LA CONCERTATION

Chose promise, chose due. Pendant la campagne, l'accent a été mis sur la volonté de conduire la municipalité main dans la main avec les administrés et de travailler en concertation avec les Saint-Sulpiciens, pour les Saint-Sulpiciens. Six mois après le début du mandat, cette nouvelle façon de penser la municipalité porte déjà ses fruits. Retrouvez ci-après une rétrospective des consultations ayant eu lieu depuis janvier.



Réflexion commune sur la Jeunesse de demain

Les Assises de la Jeunesse ont permis de mettre autour de la table tous les acteurs de la Jeunesse : parents d'élèves, intervenants de l'école, représentants de l'Education Nationale et de la municipalité. L'objectif était d'établir, à plusieurs voix, la feuille de route du mandat sur l'éducation et la jeunesse. Découvrez le bilan de cette action en page 8.



Quel avenir pour la salle Polyespace ?

Vous avez été nombreux à répondre au sondage concernant l'avenir de la salle Polyespace. À la question : « Demain, vous aimeriez que la salle Polyespace devienne une... », vous avez été 68% à souhaiter que cet espace devienne une salle polyvalente (sport doux et salle de réception). Pour information, les autres réponses ont été :

- ▶ salle Omnisport : 54% ;
- ▶ salle des fêtes : 40% ;
- ▶ salle de spectacle : 38%.



Pour une Bastide propre

Suite au sondage sur les poubelles de la Bastide et aux réunions, dédiées au sujet, auxquelles vous avez été nombreux à participer, nous étudions actuellement les solutions à apporter pour une meilleure collecte des déchets et la propreté du lieu, avec le SMICTOM.



L'avenir du Sulpicien entre vos mains

Une commission extra municipale regroupant des aînés et des parents d'élèves a travaillé depuis mars à l'amélioration des transports en commun à Saint-Sulpice. Ses travaux ont été présentés en réunion publique le 30 mai dernier avec notamment la proposition d'ouverture d'une seconde ligne reliant la route d'Azas (quartier Lamartine), le Vacayrial, la route de St Lieux et le centre ville. Tenant compte des remarques faites lors de cette réunion, le projet concernant le bus Le Sulpicien est soumis au Conseil Municipal du 9 juillet. Les nouveautés validées par le conseil municipal seront présentées à la rentrée au forum des associations et dans les médias.

AMBITIONS 2022

Replacer au cœur de nos actions communales le citoyen

Après 6 mois d'échanges, de rencontres au sein de la collectivité, il nous a paru évidemment que la Ville doit plus que jamais placer sa confiance dans les femmes et les hommes qui l'animent.

Vous le savez, notre commune est appelée à se développer fortement dans les prochaines années. Aujourd'hui il est nécessaire de se doter de moyens humains, organisationnels pour répondre aux besoins et attentes afférents.

Ce plan constitue la boussole qui conduira les changements pour les 4 prochaines années de notre collectivité. Il va en découler une organisation des services et des équipes, avec la création de 4 pôles. Ambitions 2022 s'articule autour de 2 cultures essentielles et complémentaires à nos yeux: une amélioration constante du service de proximité et une haute qualité de service public. Il repose également sur l'acquisition de nouvelles compétences, l'arrivée de nouveaux visages, pour plus de technicité et d'expertise.



◆ RESPECT ◆

Respecter les autres, encourager la diversité des profils, préserver l'environnement

VALEURS



◆ RESPONSABILITÉ ◆

Assumer nos paroles et nos actes, satisfaire les citoyens qui représentent le cœur de toutes nos actions

◆ INTÉGRITÉ ◆

Agir avec éthique, être cohérent dans les discours et dans les actes, communiquer avec sincérité et courage

◆ CRÉATIVITÉ ◆

Sortir des sentiers battus, anticiper les chantiers et les projets, identifier, détecter et promouvoir les sources d'efficacité



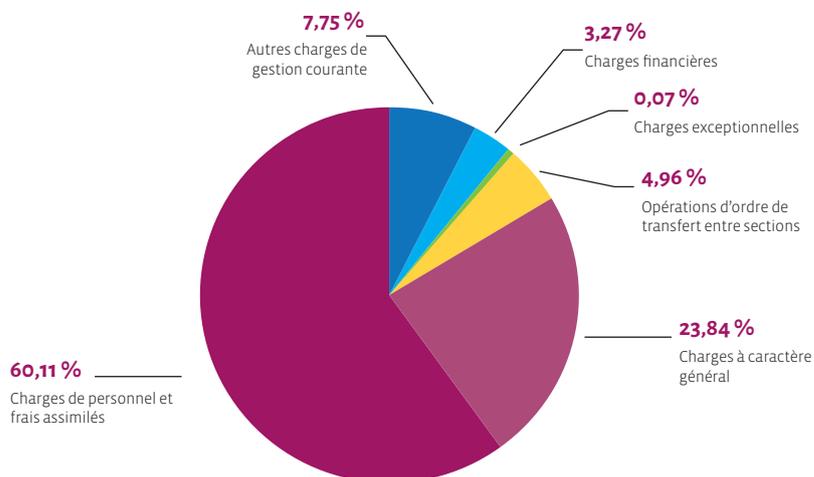
Sécurité, stratégie et dynamisme. Tels sont les mots d'ordre du budget 2018.

La section de fonctionnement

L'année 2017 offre des résultats satisfaisants en fin d'exercice puisque le compte administratif affiche un excédent cumulé en fonctionnement de +1 503 825, 03 € et un excédent cumulé en Investissement de +1 079 800, 19 €. Les charges de personnel quant à elles ont été optimisées malgré

BILAN 2017 : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE AU PROFIT DE NOS HABITANTS

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

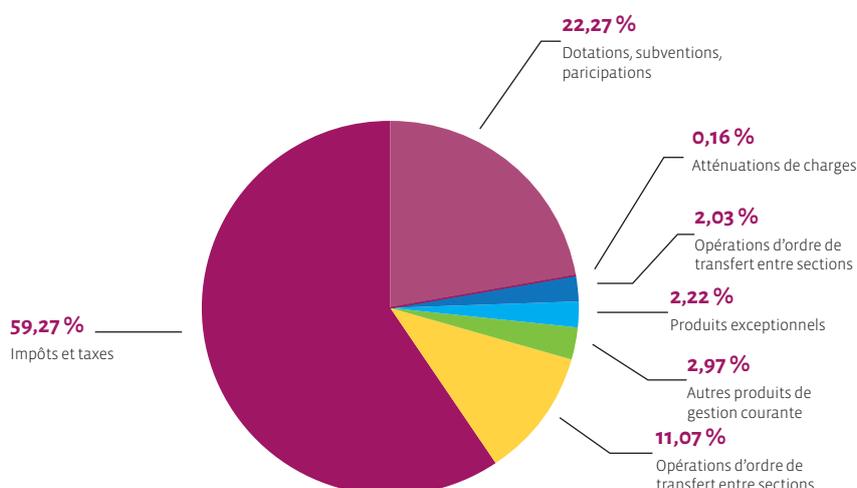


un impact non négligeable des réformes statutaires de la fonction publique territoriale qui n'ont pas épargné les finances communales.

La section d'investissement

Les dépenses principalement réalisées en 2017 ont été l'achèvement des travaux sur le cimetière et l'acquisition du bâtiment de l'ex CITEL. Mais l'action la plus significative aura été le refinancement des emprunts existants. La commune a profité du contexte financier favorable pour baisser les taux des prêts et réduire fortement la charge des intérêts pesant sur le budget. Une opération réussie.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



BUDGET 2018 : LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À L'ŒUVRE

Le Budget 2018 a été quant à lui élaboré sous l'œil d'une nouvelle équipe municipale élue en décembre 2017. Nous avons souhaité que le budget demeure, avant tout, un outil de pilotage qui conjuguera à la fois, sécurité, stratégie et dynamisme. Il transcrit donc les premières orientations du mandat et rend concret le programme porté lors de la campagne.

« **Priorité de ce budget : l'éducation.** »

Un gros effort a été consenti en direction des écoles, en investissement et en fonctionnement. Autres points importants : la rénovation de Polyespace, la réhabilitation de l'avenue Charles de Gaulle. Le budget porte également les prémices de différents projets importants dans les domaines sportif et culturel, avec notamment le projet d'extension de la médiathèque. Dernier point, non des moindres, les travaux d'envergure à venir sur les voiries afin de combler le retard pris ces dernières années.

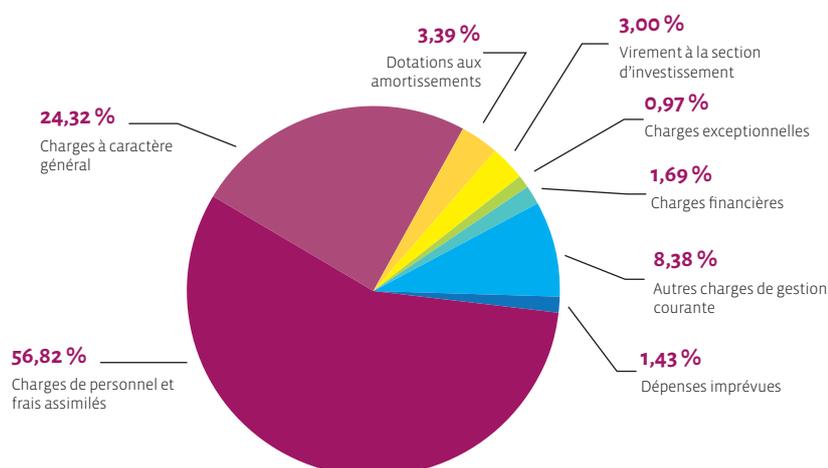
La section de fonctionnement

Cette année, les efforts seront axés sur l'amélioration de la qualité du service public, une meilleure communication et un effort important sur l'entretien courant du patrimoine communal. Son montant est fixé à 9486 571 €.

Les impôts locaux

« **L'équipe municipale fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts communaux.** »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2018



Les recettes fiscales sont une recette essentielle pour notre commune, soit 59% de nos recettes totales de fonctionnement. Accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur notre territoire apporte, sans aucun doute, une richesse qui permet à la commune de se développer et d'offrir un cadre de vie plus agréable.

La section d'investissement

Montant total : 9 561 247,33 €. La commune doit être dynamique et avancer dans le sens des Saint-Sulpiciens. A noter que cette année, 500 000€ vont être consacrés au rafraîchissement de nos écoles publiques.



RETOUR SUR LES Assises de la Jeunesse

Réfléchir à la place de l'Enfance et de la Jeunesse au sein de la commune, tel fut l'objectif de ces Assises de la Jeunesse qui se sont tenues du 16 janvier au 27 mars 2018.

Un échange collaboratif

Différents acteurs se sont réunis : citoyens, Inspection d'Académie, DDCSPP, CAF, équipes éducatives des différents groupes scolaires de la commune, professionnels de santé, équipes des services municipaux en charge des enfants et/ou adolescents.

Six thématiques y ont été abordées :

- ▶ Rythmes de l'enfant et rythmes scolaires
- ▶ L'école : quels lieux de vies éducatifs pour nos enfants ?
- ▶ L'École et le Périscolaire, des lieux de réussites pour tous
- ▶ Un Projet Educatif partagé
- ▶ La Jeunesse et la construction identitaire
- ▶ La Commune : quel cadre de vie pour les enfants ?



Des axes de réflexion clairs

Au terme des échanges, 3 axes de réflexion ont été retenus :

- ▶ l'amélioration des groupes scolaires ;
- ▶ l'amélioration et création de nouveaux services dédiés à la Jeunesse ;
- ▶ la place de l'Enfance et de la Jeunesse dans l'aménagement urbain.

Les groupes scolaires en question

Pour anticiper les besoins de la ville de demain, nous avons souhaité repenser l'organisation de nos écoles publiques en créant, avec la reconfiguration de l'école Marcel Pagnol, 3 vrais groupes scolaires, accueillant chacun des enfants de la

petite section au CM2. Concrètement, il s'agira d'adapter les écoles aux nouvelles technologies (mise en place d'un tableau numérique interactif par classe, d'une classe numérique mobile, gestion du parc informatique scolaire). Il sera également nécessaire d'adapter les locaux aux besoins scolaires et périscolaires, d'en créer de nouveaux, plus vastes et adaptés aux différentes tranches d'âge, de permettre la mutualisation des espaces entre l'école et les ALAÉ, de travailler sur l'accessibilité... Tout naturellement, cette refonte va engendrer une modification de la carte scolaire sur notre commune.

De nouveaux services

Il est essentiel de travailler sur le PEdT (Projet Educatif de Territoire). Cela implique, entre autres, les temps scolaires, ainsi que le nouveau label Plan Mercredi.

Le développement d'outils de communication est également envisagé : carnet de correspondance entre l'ALAÉ et les parents, création d'un blog sécurisé ou encore réalisation d'expositions, portes ouvertes, kermesse... pour valoriser les actions des acteurs éducatifs.

Faciliter l'accès au périscolaire à tous les enfants est une évidence, tout comme d'aider les familles au sens large du terme. Enfin sont envisagés : la création d'un



outil d'évaluation des besoins de l'enfant dans les ALAÉ, la réorganisation des services périscolaires avec, dès la rentrée prochaine, plus d'animateurs pour un service plus qualitatif : un animateur par table qui va déjeuner avec les enfants, un animateur pour 8 enfants en maternelle et un pour 12 en élémentaire.

Enfance et aménagement urbain

Aménager des lieux propices aux échanges et aux loisirs, afin que nos enfants et nos jeunes se sentent au mieux, est une priorité. Cela passe par la création d'espaces verts dans les lotissements, la mise en place de pistes cyclables, la facilitation du stationnement et de la circulation autour des écoles...



LA SEMAINE DE 4 JOURS ENTRE EN ACTION



Suite aux échanges ayant eu lieu pendant les "Assises de la Jeunesse", nous avons suivi l'avis majoritaire et démocratique des conseils d'école et soumis le passage à 4 jours à l'Education Nationale. Après présentation aux comités départementaux, 131 écoles de 87 communes du Tarn vont passer à la semaine de 4 jours.

En ce qui nous concerne, **les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Sulpice passeront au rythme de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018** avec les horaires suivants :

HENRI MATISSE

8h45-12h // 14h-16h45

(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

MARCEL PAGNOL

8h45-12h // 14h-16h45

(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

LOUISA PAULIN

8h30-11h45 // 13h45-16h30

(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)



À noter !

Une réunion publique sur le sujet se tiendra le **30 août prochain** dans la Salle Georges Spénales.

QUAND LES ENFANTS DE L'ÉCOLE HENRI MATISSE PRENNENT LE MICROPHONE...

Sur le temps de l'ALAÉ de l'après-midi, certains élèves de CM1 et de CM2 de l'école Henri Matisse ont mis leur talent à l'honneur pour créer la radio « Dernière minute ». L'objectif : s'amuser bien sûr mais surtout découvrir l'univers de ce média : se former à l'animation, aux interviews mais aussi au matériel. Si les émissions ne sont pas réalisées en live, elles sont enregistrées pour pouvoir être partagées avec le plus grand nombre, parents y compris, sous forme de podcasts. Portant sur 4 thématiques (vie scolaire, harcèlement, cuisine et internet), elles ont permis aux animateurs de l'ALAÉ mais aussi aux enseignants, au directeur et aux enfants de l'école de prendre la parole. Porté par Marie Delpéch, ce projet a connu un grand succès. Et ce n'est que le début : un club Radio devrait voir le jour l'année prochaine pour le grand plaisir des animateurs en herbe !



L'ARÇONNERIE AU CŒUR DE NOS PROJETS

En vue de la réhabilitation du site de l'Arçonnerie Française, des travaux sont nécessaires. Ils ont débuté en janvier 2018 et se termineront en octobre 2019. Ils comprennent :

- ▶ la déconstruction/désamiantage : 8 semaines* ;
- ▶ la démolition et évacuation des gravats : 10 semaines* ;
- ▶ la dépollution : 45 semaines* ;
- ▶ le contrôle de dépollution suivi par les services de l'État : 30 semaines*.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour découvrir le nouveau site.

*Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des aléas techniques et climatiques.

UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT FLAMBANT NEUF AUX PATRIQUETS

La création du réseau d'assainissement du Chemin des Patriquets a été effectuée, du 23 avril au 18 mai derniers. Les travaux se sont déroulés en 5 étapes pour un montant total de 85 249,14 € : sondage des réseaux, ouverture, extension du réseau, remblayage et réfection de la voirie.

PARTICIPEZ À LA RÉVISION DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme suit son cours.

L'objectif ? Proposer un arrêt en septembre 2018. S'ensuivra une période de consultation des personnes publiques associées, suivi d'une enquête publique.

Chacun aura son mot à dire avant l'approbation du document final, projetée début 2019. Le service Urbanisme reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations à ce sujet.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION ET À VENIR

Aménagement des abords de la route de Montauban (du chemin de Pellegri au rond-point de Cibodis) :

100 800 €

Réfection du Chemin des Pesquiès :

150 000 €

Aménagement de la rue du Capitaine Beaumont :

180 000 €

Aménagement du Chemin d'Embrouysset

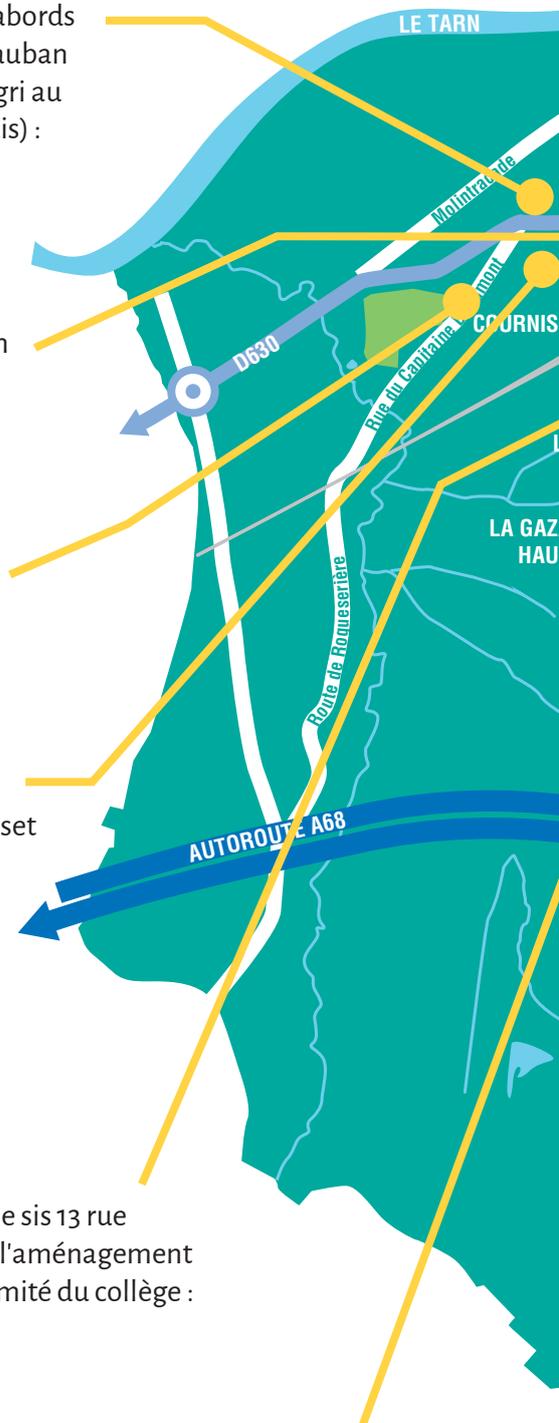
420 000 €

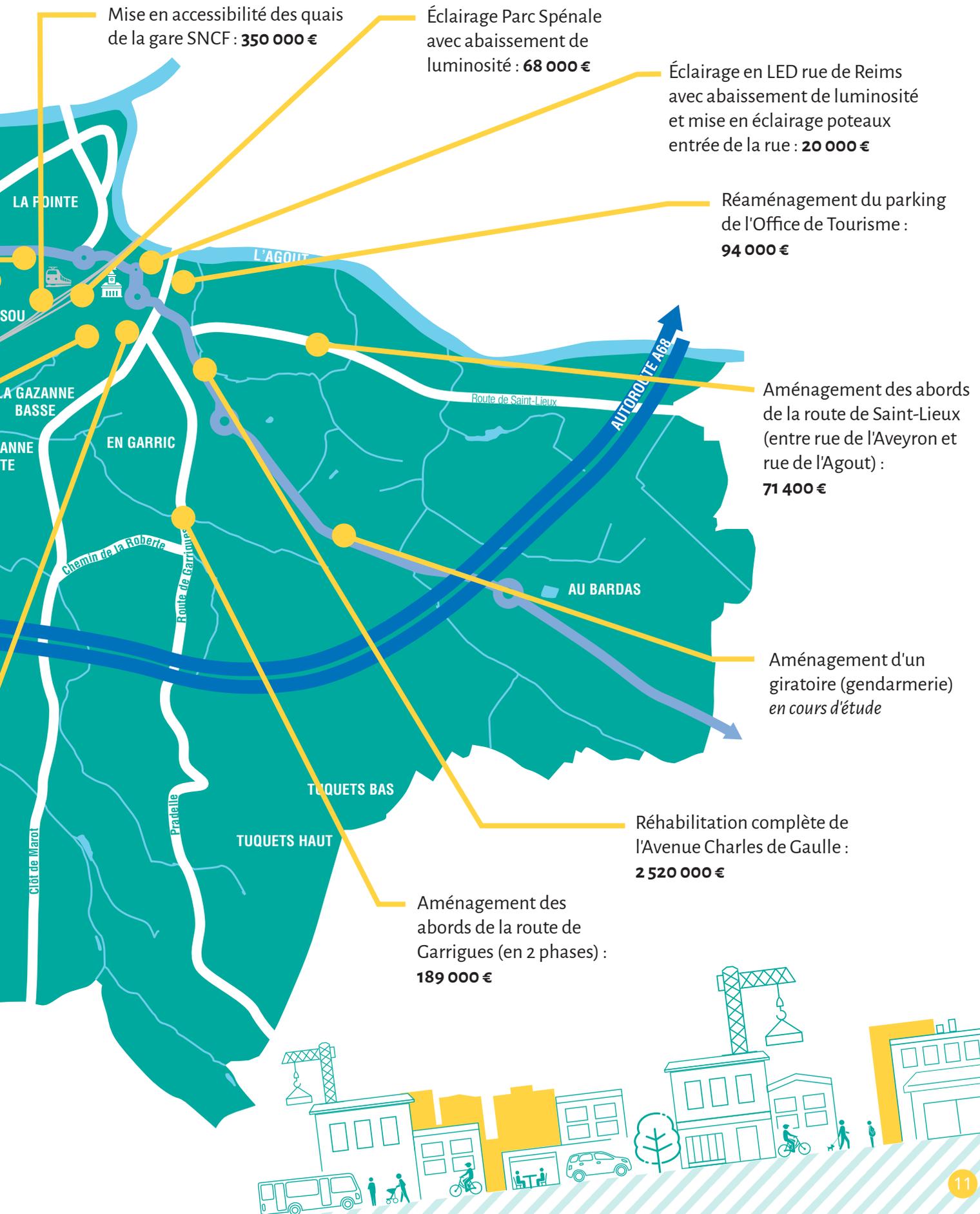
Achat d'un immeuble sis 13 rue du 8 mai 1945, pour l'aménagement d'un parking à proximité du collège :

250 000 €

Rénovation des places Sault, Octave Médale et Grand Rond :

100 000 €







RÉSULTATS FOOT



SENIORS 1
montée en R3 (Régional 3)

SENIORS 2
Vainqueur du Challenge Manens

SENIORS FÉMININES
Coupe du Tarn

UN ATHLÈTE SULPICIEN VICE-CHAMPION DE FRANCE



CHAMPION

Quelle fierté pour nous ! Martin Madeline Degy, athlète des pointes de Saint-Sulpice Athlétisme, a remporté début février à Lyon la **médaille d'argent du championnat de France du 5 000 m marche athlétique en salle dans la catégorie Cadet (U18)**. Ce titre de vice-champion de France constitue le premier podium pour Martin au niveau national ainsi que pour son club. Nous espérons qu'il sera le premier d'une longue série ! Félicitations à Martin, membre du club depuis l'âge de 10 ans.



TROIS JEUNES TENNISMEN AU SOMMET DE LA LIGUE OCCITANIE



CHAMPIONS



L'équipe du Tennis Club de Saint-Sulpice, entraînée par Olivia Crouchent et composée de Nasser Chahbouni, Victor Baillès, Axel Tisali, a remporté le **titre de champion de Ligue Occitanie Zone Pyrénées 9 ans Elite 2018**. Ce championnat est le plus haut niveau de compétition de la Ligue. Sortis premiers de leur poule (victorieux à chaque match), ils ont été qualifiés directement en demi-finale, disputée et gagnée 2 sets à 1 contre Saint-Gaudens. La finale s'est jouée au Centre de Ligue de Balma le 17 février dernier. Pour ces retrouvailles avec l'ogre Stade Toulousain, les petits Saint-Sulpiciens ont abordé la rencontre sans complexe et avec une petite envie de revanche sportive ! Au final, Saint-Sulpice 3, Stade Toulousain 0, c'est énorme, comme disent les rugbymen ! C'est une immense fierté pour **notre Tennis Club qui confirme sa place au sein des plus grands clubs formateurs de la Ligue Occitanie**, malgré des moyens très inférieurs à certains autres. Un grand bravo à Nasser, Victor, Axel.

METTRE LA CULTURE À LA PORTÉE DE TOUS !



L'objectif de notre municipalité est clair : construire une identité culturelle forte, faire sortir la culture de son carcan et la faire respirer dans toute la ville, au plus près de vous, c'est-à-dire dans l'espace public, dans les écoles, à travers l'Office du Tourisme, sur l'ensemble de notre territoire et au-delà ... la culture doit infuser partout et rayonner auprès de tous ! Pour cela, nous souhaitons :

- ▶ accompagner les structures locales, associations dans leur programmation en mettant à leur disposition nos ressources,

- ▶ porter des projets qui regroupent l'ensemble des acteurs culturels, éducatifs et économiques de notre ville
- ▶ vous proposer des moments de partage, de transmission de savoirs et de convivialité.

Vous avez été nombreux à répondre présents à nos premiers rendez-vous et nous vous en remercions. Nous vous donnons rendez-vous dès cet été pour partager ensemble des soirées musicales, des diners champêtres et dès la rentrée, nous vous attendons nombreux sur l'ensemble des manifestations déjà programmées.

ENVIE DE FAIRE UN PLOUF ?

Depuis le 7 juillet, la piscine extérieure a ouvert ses portes. Venez découvrir les travaux qui y ont été effectués : révision du carrelage du grand bassin, de la pataugeoire ainsi que des margelles ; révision des cellules photoélectriques des pédiluves. La piscine d'hiver a, elle aussi, été rénovée, pour la sécurité et le bien-être de tous : vérification complète de l'électricité, contrôle de remise à niveau des seuils de régulation, réparation de la chaudière, réfection du plafond et de l'isolation et de l'accueil. Nous vous attendons nombreux pour profiter pleinement de cet espace.



Avant



Après



OUVERTURE ESTIVALE DE LA PISCINE

7 juillet - 2 septembre

NOUVEAUX HORAIRES

10h30 - 19h00
du Lundi au Dimanche



ILS S'INSTALLENT CHEZ NOUS

Le salon de coiffure «Coupes Couleurs Salons»
12, esplanade Octave Médale
Tél. : 05 63 60 39 26

La pizzeria «Bonici»
4 avenue Rhin et Danube
Tél. : 05 53 60 10 18

L'opticienne «Manéo»
Avenue des Terres Noires
Centre commercial
Les Portes du Tarn
Tél. : 05 63 57 97 09

Le point de restauration rapide «Burgerino»
12, esplanade Octave Médale
Tél. : 09 51 08 42 06

NOS COMMERCES NOUS TIENNENT À CŒUR

Depuis décembre 2017, la nouvelle équipe municipale a pour objectif de renouer le lien avec les Saint-Sulpiciens, redynamiser la ville et développer la vie de nos commerces.

Un potentiel important

Du fait de sa situation géographique et d'une desserte autoroutière et ferroviaire importante, notre ville voit sa population croître et la demande d'installations de nouvelles activités se multiplier. Les études réalisées par la CCTA (Communauté de Communes TARN-AGOUT) démontrent qu'un effort doit être fait pour que les Saint-Sulpiciens vivent et consomment à Saint-Sulpice.

Priorité au local

Nous avons donc pour priorité le retour des habitants dans nos commerces et nous attacherons à dynamiser et à développer les échanges dans notre ville. Un premier exemple de rencontre et d'échange a eu lieu avec le groupe BNI (Business Network International) qui a tenu une réunion de chefs d'entreprises à Saint-Sulpice. Une opportunité offerte aux acteurs économiques de la ville pour se faire connaître, se recommander mutuellement, s'appuyer sur un réseau. Une rencontre couronnée de succès qui montre que les actions menées par les acteurs économiques de la ville sont complémentaires des actions menées par la municipalité.

DES BOLIDES MADE IN SAINT-SULPICE



3 questions à Jean-Philippe Dayraut,

ANCIEN PILOTE ET FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ MITJET EN 2006



1 En quoi consiste l'activité de Mitjet ?

Mitjet Motorsport conçoit et construit ses propres véhicules destinés à la compétition : Mitjet 2L et Mitjet Supertourisme. Nous sommes vendeurs de véhicules, de pièces détachées et possédons notre propre championnat. Notre objectif était de créer un véhicule accessible à tous tant par son pilotage que par ses coûts réduits.

2 Pourquoi avoir choisi Saint-Sulpice pour y créer votre société ?

Je suis né dans cette région, j'y ai grandi et y suis très attaché. Etant gestionnaire avec Didier Sirgue du circuit d'Albi, il était intéressant de s'installer près du circuit pour les essais de nos véhicules.

3 Combien de personnes travaillent-elles au sein de Mitjet sur notre commune ?

Notre effectif s'élève à 19 personnes. À noter que nous avons une autre activité sur la commune qui emploie également 15 personnes : la construction de véhicules de loisirs au look rétro-vintage 100% électrique, made in Tarn, made in Saint Sulpice.



Le saviez-vous ?

La Mitjet est un concept créé par l'ancien pilote Jean-Philippe Dayraut en 2006. Il s'agit d'un véhicule 100% français conçu pour la compétition avec des coûts réduits destiné aux pilotes amateurs ou professionnels. Mitjet a fabriqué environ 400 voitures depuis sa création.



MONTEZ À BORD DU SULPICIEN !

La ligne 1 du Sulpicien est en place depuis la rentrée 2016. Tout le monde a remarqué ce bus qui circule entre la route de Roquesérière et Molettrincade mais certains, y compris les élus, s'interrogent sur sa fréquentation.

Place au bilan

De fait, la nouvelle équipe municipale a demandé à la SPL (Société Publique Locale) D'Un Point à l'Autre (Tarn Bus), gérant Le Sulpicien, des informations détaillées et pertinentes sur le fonctionnement de cette ligne. Bilan : nous notons une évolution positive avec une hausse de fréquentation de près de 20% par rapport à l'an dernier. Toutefois, nous avons pu constater le besoin d'améliorer la communication sur les différentes prestations offertes par Tarn Bus sur Saint-Sulpice. Parmi les points méconnus, signalons les 3 lignes de Tarn Bus qui permettent de relier Saint-Sulpice à Gaillac, à Albi par la RD888 (ligne 702), à Albi par l'A68 (ligne 709), à Lavaur et à Castres (ligne 765). Les fiches trajets et horaires sont disponibles sur le site web de Tarn Bus. En outre, peu de Sulpiciens savent qu'ils peuvent utiliser ces lignes, en restant sur le domaine communal, pour le prix d'un ticket du Sulpicien (0,50 € par trajet). Bien utile par exemple



lorsqu'on veut rejoindre l'aire de covoiturage depuis la gare !

Et demain ?

L'équipe majoritaire a donc décidé de lancer une opération ciblée sur les transports en commun à Saint-Sulpice pour optimiser le fonctionnement de la ligne 1, mettre en place la ligne 2 sur une base pérenne et améliorer la communication sur les services offerts par Tarn Bus. Depuis le mois d'avril, une commission extra municipale composée de représentants de parents d'élèves, d'ainés, d'élus, de chefs de service de la mairie et des responsables de Tarn Bus a été constitué afin de traiter ces différents sujets. Un vote définitif en Conseil Municipal doit avoir lieu début juillet.

Le nouveau plan de transport sera mis en place en septembre 2018 avec des changements importants pour atteindre un maximum d'usagers. Des communications détaillées seront faites par voie de presse, affichage, supports digitaux et présentation publique pour détailler ces

nouvelles possibilités de déplacements. Il sera évalué début 2019 pour d'éventuelles améliorations.

À la rentrée également, une étude sera lancée pour l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement autour de la gare SNCF. Dans un premier temps, un sondage sera adressé aux usagers de la gare afin de collecter des informations détaillées sur leurs usages et avis par rapport aux améliorations possibles.

LES TARIFS DU SULPICIEN

- ABONNEMENT ANNUEL avec voyages illimités : **80€**
- ABONNEMENT TRIMESTRIEL avec voyages illimités : **30€**
- ABONNEMENT MENSUEL avec voyages illimités : **15€**
- CARNET 25 VOYAGES : **10€**
- TITRE UNITAIRE : **0,50€**

CIRCULATION

À la rentrée, afin de tenir compte du changement des horaires de l'école Marcel Pagnol qui vont coïncider avec ceux de l'école Saint-Charles et pour améliorer la sécurité des enfants aux abords de ces écoles, des voies de circulation piétonnes et des aires de dépose-minute vont être mises en place à proximité des écoles

Marcel Pagnol et Saint-Charles. Le chemin de la Planquette va rester fermé à la circulation SAUF pour les riverains et services. Une communication détaillée sera faite à l'attention des parents d'élèves à la rentrée pour que l'espace public soit partagé sereinement.





EN BREF

Réhabilitation de 12 logements locatifs

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie communale partielle, à hauteur de 20%, pour les 5 prêts d'un montant total de 1 556 200 € que Tarn Habitat a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue du financement de la réhabilitation de 12 logements locatifs situés au 1 et 3 rue de la Loubatière.

Aire d'accueil des gens du voyage

Sur la commune de Saint-Sulpice, il existe une aire d'accueil des gens du voyage capable d'accueillir jusqu'à 20 caravanes. Celle-ci est gérée tant sur le plan technique que sur le plan social par Stéphanie Doiteau, assistante de service social de la CCTA. Le CCAS vient en soutien dans cette mission.

Ateliers collectifs pour les personnes de plus de 60 ans, vivants à domicile

Informatique : 09/18, 01/19

Bulles de sérénité (yoga, sophrologie, yoga du rire) : 10/09/18, 18/09/18, 24/09/18, 01/10/18, 09/10/18, 15/10/18, 05/11/18, 13/11/18, 19/11/18, 26/11/18, 04/12/18, 10/12/18, 17/12/18, 18/12/18

Intergénérationnel : 07/19, 08/19, 10/19, 12/19

Alerte canicule

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS afin que nous puissions veiller sur vous en cas d'alerte canicule.

La fête des aînés

Le CCAS, en partenariat avec la MJC de Saint-Sulpice, convie les citoyens de la Commune, de 70 ans et plus et leur conjoint, à participer au repas des aînés le 1^{er} décembre 2018 à 12h à la salle de restauration Marcel Pagnol. L'animation sera assurée par la MJC de Saint-Sulpice.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CCAS Pôle Sicard D'alaman

11 Chemin de la Planquette 81370 Saint Sulpice

Tél : 05 63 34 10 50

lundi de 14 à 17 h

mardi, jeudi, vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

mercredi de 9 à 12 h

FOCUS SUR L'EHPAD

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Chez Nous », accueille 82 résidents avec 81 lits en hébergement permanent et 1 lit en hébergement temporaire (pour toute personne âgée dépendante vivant à son domicile souhaitant venir à l'EHPAD).

Connaissez-vous le PASA ?

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés permet d'accueillir 5 jours sur 7, 14 résidents dans un lieu aménagé où la prise en charge permet une stimulation cognitive plus intense afin de maintenir les capacités des résidents atteints de pathologies Alzheimer ou apparentées. Une file active d'une vingtaine de résidents participe ainsi régulièrement aux activités du PASA.

Une amélioration continue

Trois axes de travail principaux sont mis en œuvre au sein de l'établissement :

- **La restauration** : amélioration de la qualité de la restauration sur l'établissement (préparation, qualité des denrées,...). Depuis le 1^{er} avril 2018, les repas servis sur l'établissement sont préparés le jour même (liaison chaude).
- **L'animation** : volonté affichée d'ouverture de l'établissement sur l'extérieur : interventions essentielles des VMEH (Visiteuses des Malades en Milieu Hospitalier), organisation des lotos, chants, visite individuelle en chambre, et de la paroisse, visites des chiens visiteurs de l'IPAC81, visite des enfants des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), des écoles et des associations, plantations, sorties au marché, repas grillades, petit déjeuner campagnard, sorties à l'extérieur... Les occupations ne manquent pas.
- **Le cadre de vie** : première étape, aménagement extérieur avec un terrassement et une pergola. Une réflexion est également engagée sur l'aménagement de la salle animation, le salon et l'accueil.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA FÊTE DES AÎNÉS à envoyer à l'adresse du CCAS (ci-dessus)

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :@.....

Nombre
de personnes :

.....

Merci de retourner le bulletin
d'inscription au plus tôt et
avant le 15/11/2018



GARE À LA FOURRIÈRE

La mise en place de la fourrière relève de la compétence de la Communauté de Communes TARN-AGOUT. Active depuis mars, la mise en fourrière des véhicules sur notre commune est réalisée par la police municipale. Les villages des cantons (CCTA) sont pris en charge par les brigades de gendarmerie de Saint-Sulpice ou de Lavar, en fonction de leur compétence territoriale.

La fourrière concerne les véhicules en stationnement irrégulier (arrêté municipal à

l'occasion d'une fête), dangereux, gênant (devant un garage...) ou abusifs (stationnement au même endroit de plus de sept jours consécutifs). Ce sont les cas les plus fréquents.

D'autres motifs engendrent la mise en fourrière des véhicules, comme les infractions liées à la circulation dans les espaces naturels, les infractions à la protection des sites et paysages classés.

Dans tous les cas, la fourrière entraîne le relevé d'une infraction.



VÉHICULE RÉCUPÉRÉ SOUS 3 JOURS



Reprise du véhicule après avoir payé :

- ▶ les frais d'opération préalable ou les frais d'enlèvement
- ▶ les frais de garde éventuels

VÉHICULE NON RÉCUPÉRÉ SOUS 30 JOURS



Véhicule vu par un expert qui le classe dans l'une des catégories suivantes

CATÉGORIE 1

Reprise du véhicule après avoir payé :

- ▶ les frais d'opération préalable ou les frais d'enlèvements
- ▶ les frais de garde éventuels

CATÉGORIE 2

Reprise du véhicule dans les 30 jours qui suivent l'avis (adressé par recommandé avec accusé de réception) après avoir :

- ▶ réalisé les réparations prescrites par l'expert
- ▶ acquitté des frais d'enlèvement, des frais de garde et des frais d'expertise

CATÉGORIE 3

Processus identique à la catégorie 2
MAIS

le temps de récupération est de 10 jours au lieu de 30 jours.

TARIFS

Un arrêté ministériel fixe le prix des différents frais* :

Opération préalable	15,20€
Enlèvement.....	116,81€
Jour de garde.....	6,19€
Expertise	61,00€

Il ne prévoit pas les frais de destruction.

* Pour un véhicule de tourisme

SI NON : le véhicule est vendu.

S'il n'arrive pas à être vendu, il est détruit. S'ajoutent donc des frais liés à la destruction. La CCTA réglera les frais et se retournera contre le propriétaire.

SI NON : le véhicule est automatiquement détruit et les frais liés à la destruction sont dûs.

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT LÉGER

Grâce à l'opération Tranquillité Vacances, vous allez pouvoir quitter votre maison sereinement pendant l'été. En effet, la gendarmerie nationale et la police municipale se tiennent à votre disposition pour veiller sur votre logement vide. Pour cela, vous devez, avant de partir, leur signaler votre départ en vacances. Vous aurez un formulaire de demande individuelle à remplir. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. **Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter la police municipale de Saint-Sulpice au 05 63 40 22 05.**



SOYONS RESPECTUEUX LES UNS DES AUTRES

En cette période estivale, où nous investissons l'extérieur de nos logements, il est important de penser au voisinage et de respecter les règles établies en matière de nuisances : tondeuse, bricolage, barbecue, piscine, bruit et autres incivilités... Il est également obligatoire de nettoyer les terrains en friche et d'élaguer les arbres et les haies donnant sur la voie publique ou sur le voisinage. Notez en outre qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens. Tout chien errant trouvé sur la voie publique pourra être saisi et transporté au refuge de la S.P.A. et son propriétaire devra en payer les frais afférents. Mention spéciale pour les plus jeunes : sachez qu'une amende (135€) vous sera réclamée pour toute perturbation sonore liée aux véhicules bruyants non homologués.



TOUS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Toute l'Occitanie est en vigilance rouge ! Il suffit de très peu d'eau stagnante pour que le moustique tigre femelle puisse y pondre des centaines d'œufs. Les gîtes de reproduction se situent en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. Les gîtes (seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, pneus, jouets d'enfants, boîtes de conserve...) résultent souvent du fait de l'homme. Pour limiter la prolifération de ces moustiques, supprimez donc les eaux stagnantes ou couvrez-les de toiles ou de moustiquaires. Pensez également à nettoyer les gouttières ou canalisations bouchées. Les œufs peuvent rester en sommeil plusieurs mois pour ne se développer qu'à la saison suivante, lorsque les conditions d'humidité et de température sont réunies.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : ANTICIPEZ

Grâce à un dispositif de recueil, la police municipale de Saint-Sulpice peut procéder à la réalisation des cartes d'identité et passeports. Sachez toutefois qu'il vous faut grandement anticiper cette démarche. En effet, le délai pour obtenir un rendez-vous (obligatoire) est d'environ 2 mois. Une fois le rendez-vous effectué, il faut compter 3 à 6 semaines pour l'obtention du papier d'identité. Que vous partiez en voyage ou passiez des examens, soyez prévoyant car les procédures d'urgence ne sont plus autorisées. **Pour connaître les horaires de prise de rendez-vous, contactez la police municipale au 05 63 40 22 05.**



11 NOVEMBRE 1918-2018 : COMMÉMORATION POUR LES 100 ANS DE L'ARMISTICE

Expositions, pièce de théâtre, dépôts de gerbes, offices religieux, lâcher de ballons, stands, bal sont autant d'événements qui rythmeront la commémoration de l'armistice en amont et pendant le week-end des 10 et 11 novembre. Pour en savoir plus sur le programme, **contactez la mairie au 05 63 40 22 07 ou adressez un mail à : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr.**



UN JARDIN PARTAGÉ AU CENTRE DE LA COMMUNE !

Afin d'améliorer le cadre de vie sur la commune, de permettre à ceux qui n'ont pas de jardin d'en avoir un et de favoriser la convivialité et le respect de l'environnement, la mairie de Saint-Sulpice met en place un jardin partagé à deux pas du centre historique (en bas des escaliers de la place Octave Médale et en haut du parking de l'Office du Tourisme). Un terrain de 800 m² permettra la réalisation de plusieurs parcelles individuelles ainsi que des parcelles collectives à but pédagogique (écoles, centre aéré, MJC) allant de 5 à 80 m². Ces jardins impliqueront les Saint-Sulpiciens qui le souhaitent dans un projet collectif qui favorisera les liens sociaux ainsi que la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle entre les habitants de la commune. L'association Partageons les jardins animera les premiers ateliers et accompagnera les futurs jardiniers dans l'élaboration des jardins en fonction de la météo.

Pour les personnes souhaitant jardiner sur une « mini-parcelle » individuelle (de 5 à 30 m²), merci de contacter Damien Lagrange de l'association « Partageons les jardins » par mail : ajc@partageonslesjardins.fr ou téléphone 07 81 35 78 50 en laissant votre nom et contact téléphonique sur la messagerie.

EN IMAGES



Nettoyage des trottoirs par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)



Rénovation de la Fontaine au centre-ville



NOUVEAU SITE INTERNET POUR SAINT-SULPICE

Rendez-vous en fin d'année pour découvrir le nouveau site de la Ville.

Les nouvelles fonctionnalités :

- Responsive : navigation adaptée au mobile, à la tablette et à l'ordinateur
- Plus ergonomique
- Utilisation intuitive



L'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

La “belle endormie” se réveille !

Le 3 décembre 2017, nombre d'entre vous nous ont fait confiance en nous remettant les clés de la ville et nous vous en remercions.

Conscients de vos attentes, des chantiers à mener pour que notre ville retrouve ses lettres de noblesse, fidèles à notre programme, l'ensemble de notre équipe s'est mobilisée dès le début pour y répondre, alliant proximité et concertation.

Rapidement, nous avons renoué le dialogue avec la CCTA, obtenu une vice-présidence, validé des projets essentiels.

Sport, culture, cadre de vie, social, travaux urbanisme, scolaire & jeunesse... nombreux sont les projets déjà bien avancés, certains contraints par des décisions ne nous incombant pas.

Dès la rentrée et tout au long de notre mandat, notre Ville va se transformer, comme vous l'avez souhaité : travaux de rénovation, 2^e ligne de bus, nouvelle médiathèque, réhabilitation de Polyespace... La transformation est en cours !

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Après une mandature détestable en tous points la démocratie peine à revenir. Près de 39 % des suffrages réduits à 600 signes : la nouveauté n'est que façade, les vieilles pratiques toujours de mises. La majorité municipale estampillée « En Marche » cautionne-t-elle les baisses programmées des dotations aux collectivités ? Les choix du Président de la République rendent la vie difficile et injuste pour l'action communale et pour tous. Nous défendrons une nouvelle ère pour notre ville. Tweeter et Facebook n'y suffiront pas : il faut du concret au risque de laisser la belle endormie toujours groggy.

SAINT-SULPICE D'ABORD

Le groupe politique « Saint-Sulpice d'Abord » n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

#MONÉTÉÀSTSUL'



JUILLET

Vendredi 13 et 20

Festival Artistes dans l'herbe

Samedi 14

Bal des Pompiers

Vendredi 27

Animation nocturne Piscine

AOÛT

du 3 au 6

Fêtes Générales

Vendredi 17, 24 et 31

Marché des Producteurs

SEPTEMBRE

Samedi 01

Forum des Associations

Dimanche 9

Vide Grenier

15 et 16

Tonnerre Mécanique

Samedi 22

Fête du Sport

Dimanche 23

Spectacle Far West

Samedi 29

Fête du Jeu

OCTOBRE

Samedi 06

La basket in the town Tarn



Uille  de
Saint-Sulpice
La Pointe